

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 29 Novembre 2024**

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme MOREL, M. GUETTY , Mme GIBRAT, Mme GEORGES , Mr DULONG

Excusé : Mr PELLOUX -PRAYER (Pouvoir à Héloïse GIBRAT);

Absent : M. CALATAYUD, M THEVENARD

Convocation et affichage : le 25 Novembre 2024

La salle de conseil restant ouverte aux publics, la séance est ouverte à 20h30 sous la Présidence de M. Cyril BAILLET, Maire. Le quorum autorisé est atteint et chaque conseiller peut être titulaire de 1 pouvoir. M. Christophe BARNONCEL est désigné secrétaire de séance par le Conseil Municipal conformément aux articles L2541-6 et L5211-1 du CGCT.

1) Approbation du procès-verbal du précédent conseil.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Travaux Appartement -Validation des Devis

Le Maire rappelle que la commune de Birieux a décidé de réhabiliter un appartement locatif pour cela elle a choisi la société HEDE Architecture de Villars les Dombes représentée par Madame DELORME pour lui apporter son concours pour l'opération citée ci-dessus .

L'architecte a pour mission la consultation des entreprises et la vérification des devis afin d'établir un récapitulatif financier des travaux .

Après vérification des devis par l'architecte le montant des travaux s'élève à

80 585,49 euros HT avec une tva à 10% et 5 % le montant total des travaux s'élèvera à

88 435,13 euros TTC

Le Maire donne lecture des entreprises retenues par l'architecte :

1)Entreprise GUILLEMIN	→ 8 286.96 euros
2)Entreprise RENOUD	→15 989.62 euros
3)Entreprises PETETIN	→23 835.99 euros
4)Entreprise GENNARI	→10 050.70 euros
5)Entreprise VOLLAND	→ 7 687.90 euros
6)Entreprise VOLLAND	→14 199.39 euros
7) Entreprise ICSEL	→ 8 384,56 euros

A l'unanimité le Conseil Municipal valide ces devis et donne pouvoir au Maire pour signer tous actes nécessaires à l'avancées des travaux.

Le Maire rappelle également qu'un dossier de subvention au titre de la transition écologique avait été déposé à la Communauté de Communes. Nous devons percevoir 23 080,00 euros (montant maximum) .

A noter : La dépense nette pour ces travaux de rénovation s'élèverait à environ 65 407,00 euros .

3) Chemins Communaux

→-Route de Saint Marcel en Dombes

La réfection du chemin est presque terminé, il reste encore les finitions qui seront effectuées en décembre et au printemps prochain.

→-Entretien chemins communaux

Monsieur le Maire rappelle que certains chemins communaux de la commune sont en très mauvais état et qu'il est nécessaire de procéder à leur remise en état afin d'éviter d'éventuels accidents et responsabilité de la commune.

Il donne lecture du devis de l'entreprise Passaquet qui propose la réfection des chemins suivants pour un montant de **20 190,00 euros TTC** .

-Le DRILLERET

-Le MANDOT

- La BOTTE

-GARAMBAUD

Les conseillers sont surpris du montant du devis proposé par l'entreprise Passaquet pour ces travaux. Après en avoir débattu il valide le devis mais demande à Monsieur le Maire de solliciter l'entreprise à faire un geste commercial du fait des travaux importants qu'elle effectue sur la commune.

4) Devis SOGEDO

Monsieur le Maire explique que les équipements actuels ne permettent plus d'envoyer d'alarmes en cas de dysfonctionnement des postes (Coupure électricité, disjoncteur moteur Niveau trop haut, niveau trop bas...) il est nécessaire de remplacer le relais thermosondes au poste de relevage de la lagune.

Monsieur le Maire propose le devis de la SOGEDO qui s'élève à 4277,40 euros. L'ensemble du Conseil Municipal après en avoir délibéré valide le devis de la SOGEDO pour un montant de 4277,40 euros TTC.

5) Renouvellement de la convention de participation financière aux frais du personnel d'encadrement

La Commune de Villars a souhaité mutualiser le coût du service de l'encadrement du temps méridien avec les communes rattachées au groupement scolaire (Birieux Bouligneux et Lapeyrouse).

Depuis 2012 les communes ont accepté de participer à ces frais à hauteur de 1 euros par repas.

Il est proposé de renouveler cette convention qui s'est achevée en juin 2023 pour une durée de 5 ans à partir du 1^{er} septembre 2023. Compte tenu de l'augmentation du nombre d'encadrants il est proposé de réévaluer le forfait de participation à 1,10 euros par repas.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- accepte le versement de cette subvention
- approuve les termes de la convention
- autorise le Maire à signer la convention.

6) Rapport triennal de suivi local d'artificialisation

La loi Climat et Résilience fixe l'objectif d'atteindre le zéro artificialisation, nette des en sols en 2050 avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation naturels agricoles et forestières dans les 10 prochaines années 2021-2031.

Un rapport doit être établi pour la période 2021-2022 et délibéré en conseil municipal avant le 31 décembre prochain.

N'ayant pas encore toute les données, le dossier sera remis à l'ordre du jour au prochain conseil municipal de décembre.

7) Frais scolaires

L'école de Villars les Dombes nous informe que 19 enfants (7 maternelles et 12 élémentaires) domiciliés à Birieux sont scolarisés chez eux. Ils nous demandent une participation aux frais de scolarité. Pour rappel la facture de 2022-2023 était de 12 562,70 euros.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- Décide de maintenir la participation des frais de scolarité des enfants en élémentaire et en maternelle de l'école de Villars les Dombes et accepte la facture d'un montant de 17 517,91 euros pour l'année 2023/2024.

8) Informations diverses

→ Date des Vœux 2025 : Après discussion la date des vœux est fixée au samedi 18 janvier 2025 à 11 heures .

→ Subvention de la Région : le Maire informe le Conseil que la commune vient de percevoir une subvention d'un montant de 6000 euros de la Région pour la mise en place de jeux pour enfants.

→ Fête des enfants : rappel la fête est fixée au samedi 14 décembre à 15H30. 12 enfants sont inscrits pour participer à cette manifestation festive de fin d'année.

→ Illuminations 2024 Rappel Les illuminations seront installées le 6 décembre dans la matinée.

Les motifs choisis ne seront pas livrés faute de rupture de stock. Héloïse Gibrat a choisi des motifs ressemblant en remplacement .

→ Bilan Réunion fibre Optique

C Barnoncel présent lors de la réunion du SIEA sur la fibre fait un petit résumé rapide de cette réunion intéressante. Pour information 15 personnes se sont déplacées.

Tous les points étant traités, le Maire lève la séance à 21 H 45.

La date du prochain conseil municipal est fixée au mardi 17 décembre à 20 H30.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Vasseur présente dans la salle qui expose son problème.

Beaucoup de clients de l'auberge passe en sens inverse dans l'impasse malgré le sens interdit, ce qui génère des dégradations sur son mur.

Le Conseil réfléchit aux aménagements qui sont possibles de faire.

Le Secrétaire de Séance

C.Barnoncel



Le Maire

C. Baillet

